

Format

- 1. Titre de la proposition.**
- 2. Spécification du format.** Communication, atelier ou panneau/affiche de présentation.
- 3. Noms des auteurs et leurs coordonnées complètes** (organisation, adresse, ville, état/province, code postal, pays, téléphone, fax et/ou courriel (e-mail); URL si applicable). Les coordonnées des auteurs seront publiées telles qu'elles seront reçues.
- 4. Nom de l'auteur exposant.** Tous les courriers seront envoyés à cette personne.
- 5. Résumé de la présentation.** 300 mots maximum. Tout texte additionnel sera supprimé.
 - 6. Indiquer les mots-clés.**
 - 7. Pour les communications veuillez indiquer le nom du sujet** (en accord avec les sujets présentés dans la brochure). Vous pouvez suggérer un sujet non listé.
 - 8. Vous êtes libre d'ajouter toute information** que vous jugez utile au Comité de programme, en incluant le lien avec le thème principal.

Dates d'échéance

1 octobre 2002: ateliers et événements spéciaux

1 mars 2003: communications et affiches

Langue Anglais et français

Comment faire

- ◆ L'utilisation du courriel (e-mail) est le moyen privilégié si possible. Ecrivez votre résumé dans la partie « texte » du message du courriel. N'envoyez pas de pièces jointes.
- ◆ Indiquer dans le titre « **auteur principal - 03 résumé** ». (Exemple : Dupont - 03 résumé)
- ◆ Vous pouvez soumettre plus d'un résumé; cependant, veuillez ne soumettre qu'un résumé par courriel SVP.
- ◆ Envoyez le(s) résumé(s) à IAIA à l'attention de Jennifer Howell (jen@iaia.org).
- ◆ Si vous ne pouvez pas transmettre un courriel, SVP envoyez un fax (+ 1 701 297 7917).

IAIA vous répondra dans un délai de 2 à 3 semaines pour vous confirmer que le résumé a été reçu et accepté de façon préliminaire. Le document sera ensuite envoyé au Comité de programme pour acceptation finale, demande d'information additionnelle si requis et inscription au programme préliminaire. Suivant cette acceptation, il est requis que l'auteur ou les conférenciers soumettent les informations additionnelles requises et paient, soit les frais d'enregistrement de la communication (US\$ 60), soit les frais totaux de participation au congrès avant que la soumission soit confirmée et envoyée au Comité de programme pour acceptation dans le programme final.

Si vous choisissez de ne pas payer en un seul versement les frais totaux, la somme d'US\$60 n'est pas remboursable. Le délai pour le paiement complet des frais d'enregistrement à la conférence est le 01 Avril 2003. Les frais de 60\$ (USA) sont inclus dans les frais d'enregistrement à la conférence.

Rappel: vous enregistrez à l'avance vous économiserez de l'argent! IAIA ne dispose pas de fonds pour payer les frais d'enregistrement et de transport pour les participants.

Le programme préliminaire et la procédure d'inscription seront disponibles sur le site internet et à IAIA à partir de décembre 2002.

Les activités proposées lors de la conférence internationale IAIA '03 incluent des cours de formation, des sessions spéciales, des ateliers, des visites techniques, des événements pré ou post conférences.

International Association for Impact Assessment
siège social
1330 23rd Street South, Suite C ; Fargo, ND 58103 USA
Phone + 1.701.797.7908 • Fax + 1.701.797.7917 • info@iaia.org
www.iaia.org

L'évaluation d'impacts^{sur} l'environnement et le renforcement des capacités

23^{ème} Conférence internationale

**International Association for
Impact Assessment**
(Association internationale pour
l'évaluation d'impacts)

14-20 Juin 2003
Palais des Congrès
Marrakech

le forum des professionnels
de l'environnement; lieu de rencontre des
décideurs, des industries, des institutions,
des leaders communautaires
et des praticiens professionnels.

Hôte: Ministère de l'Aménagement du
Territoire, de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de l'Environnement
• Royaume du Maroc

L'appel pour soumettre des communications, des panneaux/affiches et des ateliers couvre le thème de la conférence sous tous ses aspects et, en particulier, les sujets suivants, ainsi que les travaux des sections IAIA:

- ◆ l'évaluation des impacts sociaux, économiques et environnementaux des politiques et programmes sectoriels
- ◆ la participation du public
- ◆ la mise en application de l'évaluation d'impacts dans:
 - ◆ l'aménagement du territoire et la gestion des ressources naturelles,
 - ◆ l'agriculture
 - ◆ l'industrie
 - ◆ le développement de l'énergie
 - ◆ la gestion des eaux
 - ◆ le transport
 - ◆ l'urbanisme
 - ◆ le commerce

Autres sujets d'intérêt comprennent:

- ◆ le suivi environnemental
- ◆ les systèmes de gestion environnementale (SGE)
- ◆ les évaluations environnementales stratégiques
- ◆ l'évaluation d'impacts de la qualité
- ◆ l'évaluation d'impacts sur la santé
- ◆ l'évaluation des impacts cumulatifs
- ◆ l'évaluation d'impacts technologiques
- ◆ la législation environnementale



Dans le monde d'aujourd'hui, qui cherche à se développer par tous les moyens et à attirer le maximum d'investissements étrangers pour réduire la pauvreté, les exigences nationales et locales de l'évaluation d'impacts peuvent-elles se soustraire de l'environnement politique, socio-économique, scientifique et technologique? Est-ce que l'étude d'impacts est une approche appropriée à un niveau de développement donné, à une prise de conscience d'une population, à un niveau de démocratie et à une maîtrise technologique, ou est-ce une approche « neutre », susceptible d'être transférée par tout pays en voie de développement, en émergence ou en transition économique?

- ◆ Les niveaux d'exigences des évaluations environnementales sont-ils standardisés, ou adaptables différemment selon les contextes, les cultures, le niveau de développement des pays et le degré de démocratie?
- ◆ Quel est l'apport de la préoccupation et de la prise en compte en matière du renforcement des capacités?

Au moment où, plusieurs pays ont déjà adopté des procédures d'évaluation environnementale et où d'autres cherchent à le faire, quels sont les principaux enseignements à tirer des expériences des uns et des autres?

Autant de questions qui seront discutées à la conférence internationale IAIA/AIEI 2003 qui se déroulera à Marrakech les 14-20 juin 2003 sous le thème de "L'évaluation d'impacts et le développement des capacités", avec un accent sur les aspects suivants:

- ◆ l'expertise nationale et locale
- ◆ la planification et la mise en place de politiques et de programmes sectoriels
- ◆ le cadre juridique
- ◆ la gestion des connaissances
- ◆ les besoins de formation

La conférence internationale IAIA 2003 est un carrefour qui offre l'opportunité aux experts, aux dirigeants et aux autres professionnels de différents horizons:

- ◆ d'échanger des idées
- ◆ de discuter des expériences de chacun
- ◆ de partager les leçons retenues
- ◆ de prospecter les multiples voies de coopération et de collaboration pour renforcer les capacités des pays en évaluation d'impacts

L'International Association for Impact Assessment (Association internationale pour l'évaluation d'impacts) est une organisation interdisciplinaire dont le but est de développer la capacité internationale d'anticipation, de planification et de gestion des conséquences du développement. L'association compte plus de 2500 membres dans plus de 100 pays. IAIA souhaite s'assurer que les aspects politiques, environnementaux, sociaux et technologiques des décisions d'aujourd'hui sont compris par ceux qui prennent ces décisions.

Connue sous le nom de «ville rouge », Marrakech est la capitale du Sud. Elle a été fondée au XI^{ème} siècle par les Almoravides. Venant du Sud du Maroc, ces valeureux défenseurs de la foi ont établi leur capitale dans la vallée verdoyante au pied de l'Atlas. Depuis ce temps, Marrakech a toujours fait partie de l'Empire marocain, et est devenue la grande rivale de la capitale du Nord, Fès. De nos jours, Marrakech est réputée pour son Festival National d'Arts Populaires qui se déroule sur deux semaines en juin. Traditionnellement, le festival est la vitrine du folklore et des arts marocains.